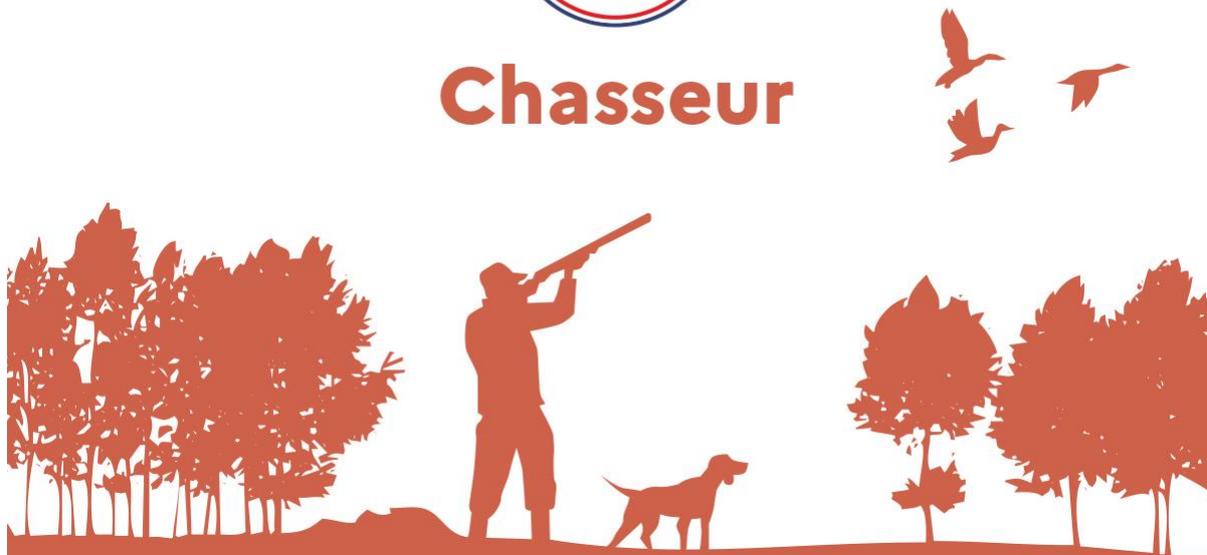




Chasseur



Espace personnel

Lors de la création du compte, le système attribue au chasseur un numéro SIA qui le suivra tout au long de sa vie de détenteur d'arme. Il devra être communiqué à l'armurier à chaque vente, achat et réparation.

A noter, qu'à compter de l'ouverture du compte, le chasseur dispose d'un délai de 6 mois pour modifier ou corriger son râtelier.

Aide et assistance

En cas de difficulté liée à l'absence de matériel informatique, de connexion internet ou d'habitude d'usage de l'outil numérique, le détenteur peut se rendre :

- dans une Maison France Services : <https://www.var.gouv.fr/Services-de-l-Etat/Accueil-et-horaires-des-services-recevant-le-public/France-Services/France-Services-dans-le-Var>
- prendre rendez-vous au point d'accueil numérique de la préfecture du Var : contacter le 04.94.18.83.83 puis taper 9.
- chez un armurier.

Parcours création du compte SIA simplifié

Créez votre compte SIA <https://sia.detenteurs.interieur.gouv.fr/>